Carrefour de Communications

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

# Le Mensuel

n° 235
OCTOBRE
2022

www.ville-lacreche Ville de La Crèche

**p. 3**
**Éclairage public : la maîtrise énergétique continue**

**p. 5**
Terre de Jeux 2024

**p. 7**
Une navette gratuite pour se déplacer autrement...

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n°235
OCTOBRE 2022

**En ligne :** www.ville-lacreche.fr

# L'édito

L'automne arrive, il fait plus frais et les jours diminuent.
Ce qui augmente très fortement, en revanche, ce sont les prix des énergies !
De ce fait, nous avons anticipé, et décidé de diminuer la consommation globale des équipements publics communaux.

**DIMINUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**

C'est après une formation, auprès du Centre Régional des Énergies Renouvelables (initiée par la communauté de communes du Haut Val de Sèvre) que nous avons eu connaissance des meilleures méthodes, pour classifier et prioriser les différents postes, en fonction de leur consommation. L'objectif étant d'économiser de nombreux kilowatts, tant sur l'éclairage public (extinction ou diminution des temps d'éclairage sur 64 postes, en cours de mise en place par Seolis…), que sur les bâtiments (isolation, chauffage…).
Cette formation était proposée en binôme (un élu et un agent) et j'ai eu le plaisir de la suivre en compagnie de Lionel Louis, responsable des services techniques municipaux.
J'en profite pour le saluer aujourd'hui. En effet, le 1er novembre, il fait valoir ses droits à la retraite. Lionel est arrivé au sein de la collectivité le 1er février 1982, pour terminer sa carrière en tant que directeur des services techniques. Par ses connaissances et son expérience, il a été la référence de l'histoire communale.

**RÉFÉRENCE DE L'HISTOIRE COMMUNALE**

C'est avec grand plaisir que les élus de la majorité municipale se joignent à moi pour le remercier et lui souhaiter une bonne et belle retraite bien méritée.

**Pascal Rossard,**
adjoint à la maire, chargé des relations humaines

## RETOUR SUR

# Du nouveau au forum des associations

**Rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire, le forum de la vie associative présente la richesse du tissu associatif créchois.**

Il met en valeur les activités proposées par les diverses structures, au travers d'animations, de démonstrations, de présentations, et de temps festifs. Le forum s'adresse à toutes les associations dont le siège social est localisé sur la commune et aux hors commune qui proposent leurs activités sur le territoire.

Ce rendez-vous est aussi l'occasion de rencontres entre les associations, les habitants, les agents et les élus. Il est construit chaque année en s'appuyant sur les retours de la précédente édition, par le biais d'un questionnaire-bilan.

Cette année, des espaces spécifiques ont vu le jour, pour faire de cet événement un lieu convivial et animé :

- La recyclerie, tenue par Voisin Voisine Zéro Déchet, permettait de donner une seconde vie au matériel de sport et de loisir.
- La bourse au bénévolat, parce qu'au-delà de la prise d'adhésion, les habitudes ont changé et les associations cherchent aussi des "bras", des successeurs ou tout simplement des bénévoles pour se partager les responsabilités.
- L'exposition "Histoire, sport et citoyenneté", qui retrace l'histoire des Jeux olympiques, depuis ceux d'Athènes en 1896, jusqu'à nos jours, avec les portraits de grands sportifs qui ont marqué l'histoire du sport olympique et paralympique.
- Deux food-trucks, une buvette tenue par Festi'Crèche, des jeux gonflables…

Sur scène, se sont enchaînées des présentations diverses : danse, école de musique, judo, théâtre, twirling… Les associations situées à l'extérieur proposaient des démonstrations et des initiations : karaté, tir à l'arc, foot, pétanque, badminton, tennis de table, hand-ball…

La journée du samedi s'est clôturée par une soirée organisée par la municipalité et dédiée aux bénévoles. Le forum s'est poursuivi le lendemain matin pour permettre aux associations qui le souhaitaient de profiter de cette installation la matinée du dimanche.

## Des portraits de sportif·ve·s

*Le forum a également été l'occasion de mettre à l'honneur 15 sportifs, issus de 6 associations créchoises, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024. Ils ont raconté le parcours qui les a conduits à un niveau régional et national, ou qui leur a fait découvrir les bienfaits du sport.*

# Infos
## *travaux*

*Récemment, la **rue du Bourdet** a été placée en sens unique.*

***Rue Gabrielle Thebault,** depuis mi-septembre, pour une durée maximale de 2 mois. Finition de voirie de la 2ème tranche du lotissement "les Petites Coîtes" : réduction de la largeur de circulation des voies actuelles. Sur certaines phases, les riverains devront laisser leurs véhicules à l'extérieur du lotissement, afin de respecter le délai minimum de séchage du béton des bordures.*

***Chemin de Miseré**, travaux CER France. Durant la période de travaux, un accès provisoire à l'entreprise, chemin de Miseré, a été mis en place, pouvant générer une augmentation du trafic sur la route. Soyez prudents.*

DOSSIER

# Éclairage public : la maîtrise énergétique continue

**Entamée il y a plusieurs mois, la démarche de réduction de la consommation d'énergie se poursuit, notamment avec la maîtrise de l'éclairage public. L'envolée exponentielle des tarifs vient renforcer la volonté municipale de transition écologique.**

Après une première phase de tests, comprenant l'extinction totale de certains secteurs pendant l'été, une seconde expérimentation a débuté en septembre, avec l'extinction des lampadaires sur l'ensemble de la commune, entre 20 h et 6 h 30 (21 h dans les zones de loisirs, culture, sport et commerces).

De plus, sur une partie de l'avenue de Paris, les candélabres sont chacun équipés de 2 points lumineux. Entre la mairie et les boulangeries, ceux qui se trouvent côté trottoir ont été déconnectés, réduisant de fait la consommation de moitié.

L'abonnement électrique a également été ajusté à la puissance réelle et non forfaitaire, dégageant une économie financière notable.

## Une formation à la rénovation énergétique des bâtiments publics

Une formation, organisée par le Centre Régional des Énergies Renouvelables(CRER), à l'initiative de la communauté de communes Haut Val de Sèvre, a permis à un binôme élu/technicien d'élargir ses connaissances en matière de maîtrise énergétique.

Serge Giraud, adjoint à la maire, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine, a confié cette mission à Pascal Rossard, adjoint, habituellement en charge des relations humaines. Il était accompagné, pour cette formation, du responsable des services techniques, Lionel Louis.

## Un diagnostic du CRER

De plus, dans le cadre du dispositif AMEC (Accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie des Collectivités), la commune bénéficie d'un accompagnement du CRER, pour la réalisation de diagnostics énergétiques de ses bâtiments, ainsi que de l'éclairage public.

Les mesures prises jusque là, en matière d'extinction ou de réduction, se conforment aux préconisations du CRER, définies comme des "procédures d'urgence".

Le diagnostic a été présenté en conseil municipal, le 4 juillet dernier.

À moyen terme, en plus de la diminution du temps d'éclairage, l'enjeu sera de remplacer les ampoules existantes par des leds, permettant davantage de souplesse et de qualité. Le remplacement total de l'existant, très coûteux, s'effectuera de façon progressive. Des études sont en cours.

**1 H D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MOINS,** *c'est un gain énergétique de…*

41 277 kWh/an  4 912 kg $CO_2$/an

## AVEC 1 KILOWATTHEURE (KWH)

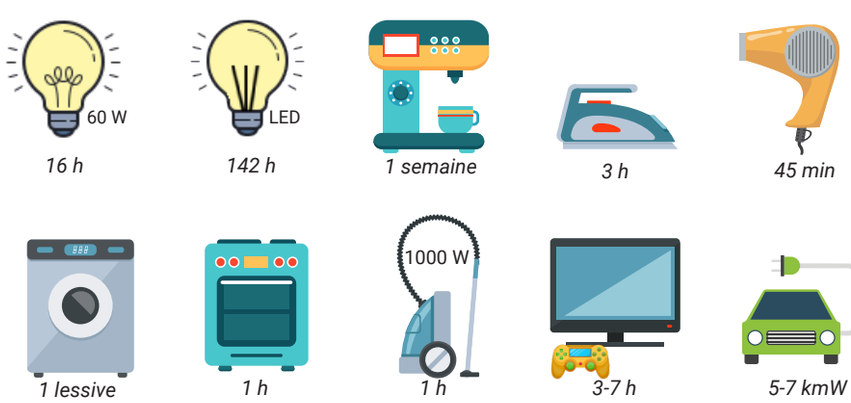


À noter

### RÉUNION PUBLIQUE : VENEZ DONNER VOTRE AVIS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC !

*Une réunion publique se tiendra **jeudi 13 octobre** à 20 h, salle de Champcornu, afin de recueillir les avis des habitant·e·s.*

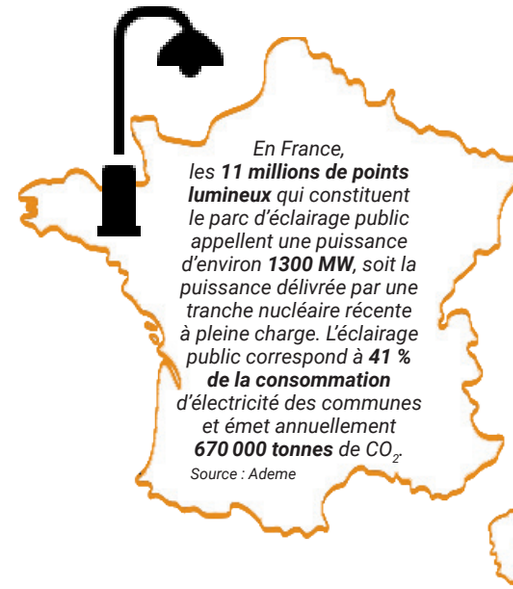

*En France, les **11 millions de points lumineux** qui constituent le parc d'éclairage public appellent une puissance d'environ **1300 MW**, soit la puissance délivrée par une tranche nucléaire récente à pleine charge. L'éclairage public correspond à **41 % de la consommation** d'électricité des communes et émet annuellement **670 000 tonnes** de $CO_2$.*

*Source : Ademe*

## CHIFFRES-CLÉS À LA CRÈCHE

**Nombre de points lumineux**

1149

**Nombre de lampes LED**

153

**Poids de l'éclairage public dans la consommation totale d'électricité**

15 %

*Source : étude Séolis 2022*

À savoir

### ÉCLAIRAGE PUBLIC, QUELS ENJEUX ?

*Dans le domaine de l'éclairage public, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :*

- *Sécurité des personnes et des biens*
- *Maîtrise de la consommation d'énergie*
- *Diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne)*
- *Collecte et recyclage du matériel usagé*

# VIE CRÉCHOISE

## La réserve communale, un engagement citoyen

**La réserve communale est un dispositif qui permet d'aider les agents municipaux en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Il n'y a pas de condition de recrutement, d'âge ou d'aptitude physique.**

Fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité de la maire, la réserve communale de sécurité civile est un outil de mobilisation civique de développement et de valorisation des solidarités locales et de la citoyenneté.

Elle aide les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (par exemple, inondations…) ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine). Les missions sont simples, mais permettent aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Par exemple :

- Participation à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier,
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid,
- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement…

Il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique.

### La réserve sollicitée 2 fois cette année

Cette année les personnes faisant partie de la réserve communale ont été sollicitées à deux reprises.

En février, elles sont venues en renfort des différents bénévoles qui, avec la Protection Civile, ont conditionné les dons de produits de première nécessité envoyés en Ukraine.

Cet été, certains se sont engagés auprès des élus et des agents, dans la veille auprès des personnes fragiles ou vulnérables, recensées par la mairie dans le cadre du plan canicule.

11 personnes se sont relayées pour assurer la continuité de la veille (appels téléphoniques, visites à domicile, écoute…), auprès de chaque inscrit·e à l'annuaire communal.

### De belle rencontres

Des liens se sont créés et de belles rencontres ont eu lieu, comme en témoigne l'un des membres de la réserve, en parlant de l'une des habitantes sur laquelle il a été amené à veiller : "*J'ai apprécié le contact avec cette personne simple, une leçon d'humilité*".

Vous voulez vous aussi apporter vos compétences et donner un peu de votre temps de façon ponctuelle, lors d'évènements graves ou plus réguliers, comme la veille du plan canicule ? Rejoignez la réserve !

***Inscrivez-vous en ligne : https://forms.gle/9RMFukzEJEgKCtRQA***
***Ou téléchargez le formulaire : www.ville-lacreche.fr.***
***Vous pouvez également le retirer en mairie.***

### Ouverture de la saison culturelle

*C'est parti pour une nouvelle saison culturelle, officiellement lancée jeudi 22 septembre, avec l'apéro-concert, animé par les Vils Coyotes : du blues et du rock revisités à leur façon !*

***Prochaines dates :***
- ***Salon L'Art et la Matière, les 8 et 9 octobre***
- ***Guillaume Meurice - "Meurice 2027", le 3 décembre.***

***Programme complet : www.ville-lacreche.fr***
***Billetterie : www.ticketmaster.fr***

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ont permis au public de découvrir ou redécouvrir diverses richesses créchoises.
La fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres avait ouvert l'accès au château de la Voûte, avec activités variées et expositions.
Le moulin du Pont de Vau, moulin à huile du 13ème siècle, privé, était exceptionnellement accessible à la visite. L'église et son orgue remarquable étaient visibles également, grâce à l'association Pour l'Orgue de Notre-Dame-des-Neiges (PONDN). On pouvait également visiter l'Aumônerie, local de l'association d'archéologie poitevine, l'Adane.
Les bénévoles avaient en outre organisé un parcours, commenté par Marie-Claude Bakkal Lagarde et Guy Poupin. Le circuit comprenait le temple de Breloux, la maison de Pierre Charles, l'église de Breloux et les logements sociaux de l'ancienne distillerie, rue des Sablières.
De son côté, la municipalité avait organisé un quizz, dans lequel les joueurs devaient retrouver des lieux remarquables de la commune. Les participants ont été reçus à l'Aumônerie pour la remise des prix.

### Course aux déchets

*Le 22 octobre, les élus du Conseil municipal des jeunes organisent une course aux déchets.*

*Au programme :*
- *Café d'accueil*
- *Collecte de déchets*
- *Bilan de l'opération*

*Rendez-vous à 9 h 30 aux halles du marché.*

***Informations et inscriptions : vapc@ville-lacreche.fr***

### CATASTROPHE NATURELLE : DÉCLAREZ AUSSI VOTRE SINISTRE EN MAIRIE !

*La catastrophe naturelle est un événement d'origine naturelle, survenant subitement et brutalement, résultant de l'intensité anormale d'un agent naturel, et ayant pour conséquence des bouleversements importants, pouvant entraîner des grands dégâts, sur les plans matériel et humain.*
*Exemples de catastrophes naturelles : sécheresse, orages violents, inondations, coulées de boue, mouvements de terrain…*

*Un arrêté interministériel constate l'état de catastrophe naturelle. Il permet l'indemnisation des dommages, directement causés aux biens assurés, en vertu de la loi du 13 juillet 1982, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.*

***Comment faire ?***
*Les particuliers et entreprises, victimes d'une catastrophe naturelle, doivent, dans un premier temps déclarer le sinistre* ***auprès de leur assureur****, dans les conditions prévues par leur contrat. Ils doivent ensuite* ***saisir la mairie*** *(courrier explicatif et photos) qui engagera une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe, à partir du 1er janvier de l'année N+1.*
***NB : la procédure ne peut être engagée par la mairie que si des déclarations lui ont été transmises au préalable.***

***Renseignements complémentaires : service urbanisme***
***Mail : urbanisme@ville-lacreche.fr***

# PARTICIPATION CITOYENNE

## Imaginez les futurs aménagements à Boisragon !

À l'occasion d'une balade citoyenne, la municipalité vous invite à réfléchir à de nouveaux aménagements, tels que le mobilier urbain, les espaces verts, les équipements de sécurité, etc.

Le parcours de 2,2 km sera l'occasion de profiter d'un temps d'échange avec les élus.

***Samedi 15 octobre, à 10 h, parking de l'école Charles Trenet à Boisragon.***

### MICRO-FORÊT : NE COUPEZ PAS LES DRAGEONS !

D'ici la fin d'année, une première micro-forêt sera implantée sur le terrain du Centre de Première Intervention (CPI) des sapeurs-pompiers. Ainsi, sur les 750 m² disponibles, 2 250 végétaux vont être plantés.

**Participez à la plantation !**

Les habitant·e·s qui le souhaitent vont pouvoir prendre part à ce projet d'envergure, de 2 façons :

- Les personnes qui possèdent des arbres sont invités à en **conserver précieusement leurs drageons**, au lieu de les couper. Ces plants participeront à la constitution de la micro-forêt. Des godets seront prochainement mis à disposition, pour installer les plants prélevés. Liste des essences recherchées et méthode de prélèvement disponible en mairie ou sur le site de la commune.
- En **devenant bénévole lors des plantations** qui devraient débuter mi-décembre.

**Une réunion de présentation du projet aura prochainement lieu, avec l'association Yacaba.**

***+ d'infos : www.ville-lacreche.fr, rubrique Vivre au quotidien/Environnement.***

# ASSOCIATIONS

## TERRE DE JEUX 2024

## Portraits de sportifs

**Début septembre, les visiteurs du forum de la vie associative ont pu découvrir des portraits de sportifs, licenciés auprès d'associations créchoises. Ces portraits ont été réalisés dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.**

Parmi les actions mises en place, dans le cadre du label, la municipalité a souhaité mettre en lumière des sportifs, licenciés dans des associations de la commune. Ils ont ainsi partagé leur plaisir, leur passion et leur aventure, individuelle ou collective Les portraits, photos et vidéos, ont été réalisés grâce à l'implication de Bruno Hecquard, photographe amateur créchois.

Certains de ces sportifs se sont distingués en compétitions, d'autres par leur implication auprès des adhérents. D'autres enfin ont trouvé à travers le sport un moyen de résilience.

"*Ce qui revient régulièrement dans les témoignages des sportif·ve·s, c'est l'esprit convivial dans lequel ils et elles pratiquent : la persévérance, ne jamais renoncer, la détermination !*" explique Évelyne Auzuret, adjointe à la maire, chargée de la vie associative, de l'éducation populaire, des sports, loisirs et cultures.

Cette exposition va s'enrichir au fil des mois.

***Retrouvez l'ensemble des portraits sur le site de la ville : www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger et se divertir/Sport/ Terre de Jeux 2024.***

## Terre de Jeux 2024 : création d'un comité consultatif

**En 2024, la France accueillera le monde, à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. À cette occasion, la ville a été labellisée Terre de Jeux 2024.**

Le label Terre de Jeux 2024 a pour objectif de valoriser les territoires (communes, intercommunalités, départements…) qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

La ville s'est engagée dans cette démarche et a été labellisée Terre de Jeux 2024.

Dans le cadre de cette labellisation, un comité consultatif a été créé.

Il est composé de dirigeants d'associations, de citoyens créchois, d'agents et d'élus et s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir aux modalités de participation de la commune.

Parmi les projets, des événements, des temps forts pour promouvoir les sportifs créchois, mais il sera également question d'équipements sportifs :

- La réfection du skate park de Champcornu,
- Un city stade à Chavagné, favorisant la pratique d'activités sportives et de loisirs.

Vous souhaitez prendre part aux réflexions et aux actions ? Rejoignez le comité Terre de Jeux 2024 !

***Contact : Slimane Zediallal, coordinateur de la vie associative et participation citoyenne.***

***Mail : vapc@ville-lacreche.fr***

### ACCORD La Crèche

**Aide à la Compréhension des Courriers, Orientation, dans les Démarches administratives**

**Aide aux démarches administratives :** accompagnement individuel pour la rédaction d'un courrier, d'une lettre de motivation ou d'un CV, la préparation d'un dossier administratif. Sur rendez-vous.

**Séances informatiques :** apprendre à maîtriser l'outil informatique afin de réaliser les démarches en ligne, accompagnement individualisé.

L'association recherche également des bénévoles pour animer les séances informatiques.

**Baguette solidaire :** achetez 2 baguettes et donnez-en une aux personnes dans le besoin. Opération réalisée dans les boulangeries Guillon-Picard et Renaudet.

***+ d'infos : 06 89 74 51 88 ou accord.lacreche79@gmail.com***

*À savoir*

### AIDER SON ASSOCIATION AVEC LE TICKET JEUNE CITOYEN

*Courant septembre, le département a livré aux 333 écoles élémentaires et collèges deux-sévriens 47 500 "Tickets Jeunes Citoyens" (TJC), destinés aux élèves du CP à la 3ème.*

*Opération citoyenne, le TJC encourage chaque enfant à soutenir l'association de son choix - dans laquelle il exerce une activité culturelle, sportive, de loisirs ou d'initiation aux savoir-faire - en lui remettant son Ticket. 1 Ticket donné = 20 € versés par le département à l'association*.*

***+ d'infos www.monasso79.fr***

**sous réserve d'éligibilité de l'association*

# TRIBUNE DES ÉLUS

***EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL***

## LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Parce que gérer une commune, ce n'est pas simplement maintenir en état le patrimoine communal, ou développer des grands projets, nous rythmons la vie de la cité par des temps de convivialité au service des associations, de la vie culturelle et de la citoyenneté.

**Vie locale**

Ainsi, les 3 et 4 septembre, le forum des associations, dans sa nouvelle formule, vous aura permis de rencontrer la cinquantaine d'associations présentes le samedi, et de prendre plus de temps avec la vingtaine présentes le dimanche matin. Les nombreuses démonstrations ont enchanté les visiteurs. Le temps d'échanges du samedi soir a été fructueux et convivial. De belles choses sont en préparation.

Du 16 au 25 septembre, le cinéma organisait le festival "Play it again", qui a pour concept de diffuser les films d'hier, dans les salles d'aujourd'hui. L'occasion de revoir des films qui ont marqué l'histoire du cinéma. Dans le même esprit, le 17 septembre vous n'avez pas eu froid aux yeux et vous avez été nombreux à vous rendre au site Groussard, pour la diffusion gratuite et en plein air du cultissime film SOS Fantômes.

Les 17 et 18, c'étaient aussi les Journées européennes du patrimoine, avec un programme bien rempli. Nous remercions notamment le groupe patrimoine pour sa contribution.

Le 22 septembre, nous vous présentions la nouvelle saison culturelle, lors d'un apéro-concert gratuit à l'Hélianthe. Dans cette nouvelle saison très diversifiée, vous pourrez assister à du cirque, du théâtre, de la musique, du cinéma…, au travers de découvertes ou de célèbres têtes d'affiches.

Vous pourrez par exemple assister en famille à des **spectacles gratuits pour enfants et familles**. C'est une approche qui nous tient à cœur. Faire payer les parents pour accompagner les enfants ne nous semblait pas idéal. Nous préférons que la famille au complet puisse assister à ces spectacles. Ces moments familiaux laissent toujours un bon souvenir aux enfants. Nous sommes donc allés au bout de la démarche et nous avons décidé de la gratuité pour ces spectacles.

**Les marchés gourmands "Mon dîner fermier" aux halles, le premier jeudi du mois,** sont reconduits, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. A plusieurs reprises, nous offrirons, à cette occasion, un concert gratuit pour agrémenter le repas. Ce temps de convivialité a rapidement trouvé sa place dans nos agendas.

Le **salon "L'art et la matière"**, là aussi gratuitement, mettra en valeur les artistes plasticiens, dont le graffeur local Rebeb, rendu célèbre par ses visages réalistes, confectionnés à la bombe sur divers murs de France.

**Guillaume Meurice**, le célèbre chroniqueur radio et humoriste, nous a fait le plaisir d'accepter l'invitation, ainsi que la non moins célèbre chanteuse et humoriste **Christelle Chollet**. Elle présentera son one-woman show "Reconditionnée". Tous les 2 seront à l'affiche de l'Hélianthe.

Festi'Mômes, Festival Terre de Lecture, Conte en musique, Musique & Cinéma, La caravane des clowns,… Autant d'événements qu'il ne faudra pas rater. Et bien sûr, le traditionnel marché de Noël et le rendez-vous très attendu du 14 juillet.

Par la gratuité ou des tarifs "au plus bas", nous souhaitons permettre un accès à tous, à de la culture de qualité et fédératrice. Profitez-en pour venir en famille, avec les amis !

**Démocratie et projets**

L'été va laisser sa place à l'automne, et la démocratie locale va aussi entamer une nouvelle saison. Les formes sont nombreuses, nous les adaptons à chaque projet :

Lors des dernières rencontres citoyennes à Boisragon, nous avons ressenti la nécessité d'aller sur le terrain avec les habitants. Une balade va donc être organisée. Nous espérons vous y voir nombreux, pour aménager ce beau village. Un terrain a déjà été ciblé pour y installer des équipements et des plantations. Les habitants pourront nous indiquer leurs attentes.

Le club #JMLACRECHE a participé à la rédaction du cahier des charges du nouveau logo de la commune. Des représentants ont pu assister à l'entretien, avec les 3 entreprises retenues par l'appel d'offre, et participer au choix final de l'entreprise qui créera le logo. Ces représentants ont, avec les élus de la majorité et de la minorité, choisi ce nouveau logo qui s'accompagnera d'une charte graphique.

Le groupe de travail sur la rénovation des bâtiments sportifs et de la piscine du site Groussard a pris connaissance de l'étude de faisabilité pour laquelle il avait rédigé le cahier des charges.

Tous ces moments festifs, conviviaux et citoyens participent au dynamisme de notre commune. Ils nous enrichissent mutuellement et nous aident à aller encore plus dans le sens de l'intérêt commun.•

***MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.***

## ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

**LES ARBRES MORTS**

De nombreux arbres plantés ces dernières années par la municipalité actuelle ou la précédente sont morts faute de soins et d'eau. Si les restrictions d'eau du mois d'août n'ont pas permis de les arroser, c'était encore possible de le faire en juin et juillet. Quand on plante, on sait qu'il faut arroser, n'est-ce pas du bon sens ? Cette année, la sècheresse s'est installée très tôt alors que certains arbres avaient été plantés en mars, la date tardive leur laissant peu de chance. Les arbres morts deviennent légion et pourraient être remplacés. Mais non, tout tombe à plat alors que dans le dernier bulletin, les élus nous parlent de « faire de l'ombre, réfléchissons avec bon sens à installer des ombrières » !

Plusieurs micro forêts sont prévues mais là encore si elles ne sont pas soignées et arrosées correctement, elles péricliteront.

Pour pallier la sècheresse, pourquoi ne pas avoir utilisé l'eau de la piscine qui est déchlorée et assimilée à une eau de stockage ? Des collectivités, comme Niort, l'ont fait, ici rien de tout cela ! Et qu'on ne vienne pas dire que le bassin ne peut pas être vidé car ce n'est pas un liner mais du carrelage. Plutôt que d'utiliser l'eau de la piscine, on préfère la laisser croupir et empester les promeneurs du lieu.

**ECLAIRAGE PUBLIC**

Dans sa 2ème phase, l'éclairage public est désormais éteint de 20h à 6h30 du matin. Le coût de l'énergie devenant exorbitant, il était sans doute important d'expérimenter une réduction de la plage horaire. A voir si 20h n'est pas un peu tôt car nombre de Créchois ressortent encore de chez eux à cette heure pour différentes activités sportives ou culturelles ou encore pour sortir le chien… et se trouvent plongés dans le noir.

Attention aux accidents qui peuvent survenir et qui sera responsable ? …..la Maire. Par ailleurs, les Elus de la majorité nous assurent qu'il n'y a pas plus de cambriolages ou de dégradations dans le noir complet, à voir si cela sera bien le cas. Une réunion publique aura lieu sur le sujet le 13 octobre à 20h salle de Champcornu, n'hésitez pas à venir y exprimer votre point de vue et soulever les questions essentielles.

Tout à fait surprenant malgré les déclarations, l'éclairage public n'est pas éteint partout (hors avenue de Paris). Des Créchois nous apprennent régulièrement que leur rue reste allumée ? Nous n'avons pas d'infos sur la cause.

Plus surprenant encore ou plutôt révoltant, c'est d'avoir pu observer certaines écoles éclairées la nuit pendant toutes les vacances d'été. Il s'agit des couloirs entre l'école maternelle et élémentaire du bourg et, nous l'avons appris récemment, l'école de Chavagné également.

Dès la mi-juillet, des habitants ont alerté du problème de l'école du bourg les élus de la majorité via le facebook communal. Ils n'ont pas été entendus voire éconduits sans ménagement, ces personnes ne faisaient que leur devoir civique et celui de contribuable concerné au premier chef. Personne ne s'est dérangé pour résoudre ce dysfonctionnement. Drôle de façon pour la mairie de promouvoir les économies d'énergie !.

Ainsi pour synthétiser ces deux articles : la Transition écologique qui devait faire rentrer notre commune dans une ère nouvelle et la «charte écologique» vantée dans le précédent bulletin, se résument ainsi : arbres morts pas remplacés, plantations pas arrosées, eau de la piscine gaspillée et écoles éclairées non-stop toutes les vacances. Qui dit mieux !

**DES AIRES DE JEUX FERMEES**

On a pu constater comme de nombreux parents, les accès fermés de plusieurs aires de jeux pour enfants et ce depuis des mois. Ainsi dans le secteur de la Petite Isle, à Fontlaboeuf , à Champcornu ...ces aires publiques sont interdites aux enfants. Tous les jeux sont démontés depuis des mois et seul un écriteau municipal indique la fermeture et demande de la patience. Ne parlons pas de l'aire d'évolution de l'école de Boisragon, elle aussi fermée à clé pendant l'été. Si on peut comprendre que des jeux doivent être enlevés et remplacés pour cause d'usure ou de casse, tout cela s'anticipe et les nouveaux jeux auraient dû être installés pendant les vacances d'été. Attendons pour voir.

**FORMATION DU POLICIER MUNICIPAL**

La municipalité nous dit avoir été intégralement remboursée par Niort de la formation et des 6 mois de salaire du policier municipal. Nous avons demandé à la Maire les documents qui l'attestent et le montant total du remboursement. Nous attendons la réponse.

**LE FORUM DES ASSOCIATIONS**

Dans le cadre de l'action Terre de jeux 2024, des sportifs créchois primés ont été mis à l'honneur au forum des associations. Nous les félicitons tous pour leurs performances sportives

Une nouvelle conseillère municipale, Marie Joly, rejoindra officiellement la minorité lors du Conseil municipal du 11 octobre 2022.•

***MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET, Sonia LAMBERT.***

# INTER-COMMU-NALITÉ

## Une navette gratuite pour se déplacer autrement…

**À partir du 3 octobre, la communauté de communes Haut Val de Sèvre met en place une navette gratuite, assurant 7 liaisons quotidiennes.**

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie (PCAET), une navette reliant la gare et les zones d'activité de La Crèche, et en correspondance avec la ligne 1 Tanlib à Chauray, vient d'entrer en service.

Les liaisons sont assurées du lundi au vendredi. Elles ont été conçues en corrélation avec les besoins des entreprises, parties prenantes dans le projet.

Le bus assurant le service est un véhicule 100% électrique, accessible aux personnes à mobilité réduite et pouvant accepter les vélos (lorsque l'affluence le permet).

Ce service est lancé à titre expérimental pour 1 an. Il vise à faciliter les déplacements de et vers les zones d'activité, en s'appuyant sur les offres de transport collectif existantes (TER, bus). Il s'inscrit dans la dynamique territoriale de développement des mobilités durables et de soutien à l'activité économique.

Une signalisation spécifique sera mise en place aux points d'arrêt.

Les habitant·e·s peuvent faire part de leurs observations à la communauté de communes. Des ajustements pourront être effectués au cours de l'expérimentation.

***Horaires et correspondances : www.ville-lacreche.fr, rubrique Vivre au quotidien/Transports/Navette gare-ZAE***

***Contact : régie mobilité***

***Tél : 05 49 06 87 46***

***Maill : mobilite@cc-hvs.fr***

## FabriK à DécliK : à toi d'oser !

**Du 25 au 27 octobre, la communauté de communes poursuit ses actions en faveur de la jeunesse et propose la FabriK à DécliK.**

Durant ces 3 jours, jusqu'à 100 jeunes volontaires du territoire suivront un processus inédit et innovant.

6 parcours sont proposés pour découvrir/creuser une thématique et passer à l'action : slam, théâtre, cirque, vidéo, sport et bien-être. Des ateliers et des temps de rencontre permettront également aux participant·e·s de tenter de nouvelles expériences.

Gratuit, sur inscription. Hébergement possible.

***Renseignements complémentaires :***
***service transition démocratique et participation citoyenne de la communauté de communes.***

***Tél. 05 49 76 75 92 - Mail : e.mercier@cc-hvs.fr***

***cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/ Transition démocratique et participation citoyenne/Réseau jeunes***

## Consultations santé "Hors les murs"

Dans le cadre du contrat local de santé Haut Val de Sèvre et Mellois, des consultations santé, anonymes, gratuites et sans rendez-vous pour toutes et tous, sont mises en place, depuis le mois de septembre.

Celles-ci favorisent l'offre de prévention et de soin sur différentes thématiques : le bien-être et la santé mentale, les vaccinations, la vie affective et sexuelle.

Les permanences ont lieu à Saint-Maixent-L'École - M.E.S. Services – Ante 1 rue du Denfert Rochereau.

Un Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ) existe également à Saint-Maixent-l'École et à Melle : accueil et écoute anonyme, confidentiel et gratuit pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans et leurs parents.

***+ d'infos : cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Action sociale/Santé.***

*à noter*

***PORTES OUVERTES FRANCE SERVICES DU 3 AU 14 OCTOBRE 2022***

*France services est un lieu unique, où chaque citoyen peut réaliser ses démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.*

***+ d'infos :***
***Tél. 05 49 76 79 44***
***Mail : france-services@cc-hvs.fr***
***Sur place, à l'adresse M.E.S. services Ante 1, rue Denfert Rochereau à Saint-Maixent-L'École.***
***Site : cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/ France services***

**MÉDIATHÈQUE**
**LA RONDE DES MOTS**

***Mercredi 19 octobre à 16 h 30***

Atelier scientifique "Les Petites histoires climatiques", proposé par l'Espace Mendès France de Poitiers.

Pour comprendre les différents mécanismes du fonctionnement climatique de notre planète.

Pour tous, à partir de 8 ans.

Gratuit sur inscription.

***Mercredi 26 octobre à 17 h***

À l'heure des sorcières

À l'approche d'Halloween, venez écouter des histoires frissonnantes.

À partir de 3 ans, sur inscription.

***Médiathèque intercommunale***
***La Ronde des mots***

***05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles***
***79260 La Crèche***

*Horaires d'ouverture :*
*Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30*
*Mercredi 14 h - 18 h 30*
*Samedi 9 h 30 - 12 h 30*

*Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr*
*Site : www.cc-hautvaldesevre.fr*
*Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre*
*Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre*

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Le Mensuel
n° 235
OCTOBRE 2022

# Agenda

8 octobre
**PORTE OUVERTE FERME DU PETIT LOGIS**
Bougouin
De 10 h à 18 h

*Organisateur :*
*Ferme du Petit Logis*
*Renseignements :*
*https://lafermedupetitlogis.fr/*

8 & 9 octobre
**SALON "L'ART & LA MATIÈRE"**
Invité d'honneur : Rebeb
Salle de l'Hélianthe
De 10 h à 19 h
Gratuit

*Organisateur : municipalité*
*Renseignements :*
*www.ville-lacreche.fr*

9 octobre
**RANDONNÉE PÉDESTRE BOISRAGON & DRAHÉ**
École Charles Trenet
Départs de 8 h 30 à 11 h

*Organisateur : APE Boisragon*
*Renseignements :*
*boisragonape@gmail.com /*
*06 12 13 34 65*

11 octobre
**CONSEIL MUNICIPAL**
Salle du conseil municipal
À 18 h 30

13 octobre
**RÉUNION PUBLIQUE : ÉCLAIRAGE PUBLIC**
Salle de Champcornu
À 20 h

*Organisateur : municipalité*

15 octobre
**PORTE OUVERTE JARDIN D'INSERTION DU COTEAU DE BRELOUX**
De 10 h à 17 h

*Organisateur :*
*Aide en Créchois*
*Renseignements :*
*05 49 75 50 95 /*
*www.aide-en-crechois.org*

15 octobre
**BALADE CITOYENNE À BOISRAGON**
Parking école C. Trenet
À 10 h

*Organisateur : municipalité*
*Renseignements :*
*www.ville-lacreche.fr*

21 octobre
**LOTO**
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

*Organisateur :*
*La Gaule créchoise*

22 octobre
**COURSE AUX DÉCHETS**
Halles du marché
À 9 h 30

*Organisateur : CMJ*

23 octobre
**SUPER LOTO**
Salle de l'Hélianthe
À partir de 13 h

*Organisateur : amicale des secouristes créchois*

Du 24 au 28 octobre
**ACTIVITÉS JEUNESSE**
Aprèm'sports et
Aprèm'Pocket film
Inscriptions avant le 17/10

*Organisateur : municipalité*
*Renseignements :*
*www.ville-lacreche.fr*

Du 25 au 27 octobre
**FABRIK À DÉCLIK**
Lycée de
Saint-Maixent-l'École

*Organisateur : communauté de communes*
*Renseignements :*
*05 49 76 75 92 /*
*https://cc-hvs.fr*

29 octobre
**SPECTACLE "LES ANNÉES 80"**
Salle de l'Hélianthe
À 20 h30
Inscription avant le 22/10

*Organisateur : Festi'Crèche*
*Renseignements :*
*06 32 96 69 09*

31 octobre
**HALLOWEEN**
Gymnase de Chantoiseau
À 14 h
Inscription avant le 23/10

*Organisateur : APE créchoise*
*Renseignements :*
*06 99 43 19 46 /*
*ape.crechoise79@gmail.com*

3 novembre
**MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"**
Halles du marché
De 17 h à 21 h

*Organisateur : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité*

4 novembre
**DÉPISTAGE AUDITIF**
Salle des halles

*Organisateur : Audioproxi*
*Inscription : 05 86 79 97 52*

4 novembre
**LOTO**
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

*Organisateur : ACCA La Crèche*
*Contact : 06 37 11 17 65*

6 novembre
**BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS, PUÉRICULTURE**
Salle de l'Hélianthe
De 10 h à 17 h

*Organisateur : APE Boisragon*
*Renseignements :*
*06 12 85 27 55 /*
*boisragonape@gmail.com*

10 novembre
**LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS**
Échanges et réflexions
Salle de l'Hélianthe
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Inscription avant le 28/10

*Organisateur :*
*UDAF des Deux-Sèvres*
*Inscription :*
*en ligne : http://www.inscription.udaf79.fr ou*
*par mail : inscription@udaf79.asso.fr*

11 novembre
**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION**
Monument aux morts

Du 17 au 27 novembre
**LAISSE PARLER TON CŒUR**
Collecte de jouets
Mairie

*Organisateur : SMC*

18 novembre
**TOURNOI AMICAL DE TAROT**
Au profit du Téléthon
Salle des halles
À 20 h

*Organisateur : Protection civile*

19 novembre
**FÊTE DES AÎNÉS**
Salle de l'Hélianthe
À 14 h
Inscription avant le 4/11

*Organisateur : municipalité*
*Renseignements :*
*05 49 25 50 54*

À partir du 27 novembre
**TÉLÉTHON**
Programme prochainement disponible

*Organisateur :*
*collectif associatif créchois*

3 décembre
**"MEURICE 2027"**
Spectacle Guillaume Meurice
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

*Organisateur : municipalité*
*Infos et résas :*
*www.ville-lacreche.fr ou*
*www.ticketmaster.fr*

10 décembre
**MARCHÉ DE NOËL**
Halles du marché

*Organisateur : municipalité*

11 décembre
**CORRIDA DE NOËL**
Salle de l'Hélianthe
À 10 h

*Organisateur :*
*Spiridon créchois*
*Renseignements :*
*06 63 46 23 66*

18 décembre
**DRÔLES D'HISTOIRES**
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
À 15 h
À partir de 3 ans
Gratuit

*Organisateur : municipalité*
*Renseignements :*
*www.ville-lacreche.fr*

## ASSOCIATIONS

### LA CHAVANAISE
### Zumba

L'association La Chavanaise propose des cours de Zumba dans la salle de quartier de Chavagné .

Quelques places sont encore disponibles .

***Contact :***
***Tél. 07 77 34 36 91***
***Mail :***
***lachavanaise@gmail.com***

### APE CRÉCHOISE

Viens fêter Halloween à La Crèche !

À partir de 14 h, le 31 octobre, au gymnase de Chantoiseau.

Inscription avant le 23 octobre.
***Renseignements et inscriptions :***
***ape.crechoise79@gmail.com***
***Tél. 06 99 43 19 46***
***Facebook APE Créchoise***

**Du 24 au 28 octobre**

**Aprèm'sport :** karting et accrobranche

**Aprèm'pocket film (gratuit) :** réalise un film avec un smartphone

*+ d'infos :*
*www.ville-lacreche.fr*

## LE CARNET

### NAISSANCES

4 août : Loïs BEAU
30 août : Nino TOUCHARD
3 septembre : Thïago RICHET-GAILLARD
11 septembre : Jules HERPIN-AUZOU
16 septembre: Leya BENCHAMMA

### MARIAGES

3 septembre :
Martine VILLARD & Jean-Stéphane BENOIST

10 septembre :
Anne AYRAULT & Patrick PENVEN

### DÉCÈS

| | |
|---|---|
| 16 juillet : Jean- Marie BENOIST | 71 ans |
| 31 juillet : Norbert THIBAUDEAU | 77 ans |
| 13 août : Huguette PERRET | 85 ans |
| 22 août : Jean-Yves GAULT | 71 ans |
| 26 août : Roland GUILBAUT | 73 ans |
| 1er septembre : Aliette NICOLE | 87 ans |
| 8 septembre : Marie LAMBERT | 100 ans |
| 8 septembre : Philippe POUSSOU | 87 ans |
| 21 septembre: Didier ROSSARD | 68 ans |

TOUTE LA CRÈCHE en 1 Clic ! IntraMuros

**Le Mensuel** • **Directrice de publication :** Laetitia HAMOT • **Rédaction/Photos :** Pôle Communication - Mairie de La Crèche• **Conception graphique :** 3008 l'Agence • **Impression :** Les impressions Dumas - 3000 ex. N° dépôt légal 185 •
**Octobre 2022 N° 235** • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - **www.ville-lacreche.fr**
IMPRIM'VERT®



PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org